



SÉGUR DE LA SANTÉ

Transposition dans le Secteur Privé dès Maintenant !!!

FreePik.com

La mobilisation et la grève du 16 Juin 2020 ont permis d'obtenir l'engagement du gouvernement sur la transposition du Ségur dans le secteur privé.

Le 10 Juillet 2020, le Ministre de la Santé, Olivier Véran, nous a adressé un courrier qui stipulait :

« Une revalorisation de 180€ net par mois pour le secteur privé non-lucratif et de 160€ net pour le secteur privé lucratif, à tous les personnels non-médicaux des établissements hospitaliers et des EHPAD;

Et une transposition de la revalorisation des grilles de rémunérations des personnels para-médicaux des filères de rééducation et médico-techniques de la fonction publique hospitalière au sein des établissements hospitaliers et des EHPAD des secteurs privés non-lucratif et lucratif.»

Cet engagement du gouvernement est soumis à la signature d'un accord dans les branches concernées.

- ➔ **FO exige que l'intégralité des sommes annoncées soit versée dans les poches des salariés !!!
Avec le même calendrier d'application que celui prévu dans la Fonction Publique Hospitalière !!!**
- ➔ **FO refuse le chantage des fédérations patronales de conditionner la transposition du Ségur dans le privé, au versement du financement par les pouvoirs publics !!!**
- ➔ **FO exige aussi l'extension de ces accords aux salariés du médico-social de notre secteur !!!**

Poursuivons et Amplifions le rapport de force pour obtenir notre dû !!!

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée appelle les salariés et ses syndicats à mettre en place, sans attendre, toute initiative jugée utile pour développer la mobilisation (Assemblées générales, motions, pétitions, ...). Si nécessaire, nous n'hésiterons pas à recourir à la grève.